

Commission Technique 04/05 du 07/04/14 à Pertuis

Présents : MAUREL A.(CD 05), GIRARD G.(CD 04), BURLE JM (Secr.CD 05), CODAN C. (Blanche), MEYER F., REYNIER V., MASSE G. (CD 05), IMBERT M., MONTEIL M.A.(Queyras), NARVAEZ J. (Manosque), TUSSEAU O., LOMBARD A., MARCHOIS L., LEBREUIL J., CHAUVET J., ASTIER R.(Pertuis), HELIES L., MONTAGNER S.(Sisteron), SEJOURNE D.(Digne), ARNAUDY P., THEVENARD J.P.(Gréoux), COMBETTES P.(Arbitre)

Absents : les représentants d'Embrun et Briançon.

Excusé : GHIRARDI Cédric (CRT)

Accueil par Gaëtan GIRARD qui excuse l'absence de Cédric GHIRARDI et dresse l'ordre du jour. Le Président de Pertuis donne la raison du choix du lieu de la réunion en remplacement de nouveaux locaux du club.

BILAN DES TOURNOIS : Un point précis sur les derniers tournois EDR est fait. Le bilan est satisfaisant sur le plan des effectifs engagés et du déroulement. L'absence de Gap à Pertuis est signalée. Véronique REYNIER précise qu'elle ne reçoit pas tous les compte rendus d'organisation. Les conditions météorologiques et les vacances ont empêchés le bon déroulement du « Challenge Orange ». Pour certains, il serait préférable de le prévoir en guise d'échauffement lors des tournois.

CATEGORIE U15 U14 : Sélection à Ste Tulle le 9 avril et projet de voyage à Rezzo en Italie sont évoqués. Le 16 avril est prévu le 3^e tour PACAC avec le 84, le 13 et le 06. En U14, le challenge Clément HEULEUDE se déroulera à Ste Tulle le 26 avril il regroupera près de 200 personnes avec une parité d'équipes entre Italie et France. Un rassemblement préparatoire est prévu le 23 avril.

CATEGORIE U 13 : Des retours positifs sur les C.P.S. sont enregistrés et les modalités d'organisation du déplacement à Villard Bonnot les 19 et 20 avril sont abordés.

TOURNOIS DEPARTEMENTAUX et REGIONAUX : Rappel complet des dates et lieux est fait par Gaëtan GIRARD en conformité avec les informations antérieures. Il complète par une information sur les manifestations organisées par les clubs dans un proche avenir : 1^o mai à Manosque (Seniors et Loisir à 7), Rugby Aventure du Queyras (14 et 15 mai), 8 juin à Oraison (7). Michel IMBERT pose quelques questions sur l'investissement matériel de la Commission Technique pour les tournois du Queyras.

FORMATION CONTINUE et RECYCLAGE : Gaëtan GIRARD fait rappel de l'importance de participer à ces réunions qui valident le recyclage des éducateurs et entraîneurs. La prochaine réunion traitera des postures des Avants.

QUESTIONS DIVERSES : Gap et Sisteron seront contactés pour le prêt d'un véhicule pour le déplacement en Italie. La participation financière des clubs pour le fonctionnement de la Commission Technique est évoquée. André LOMBARD présente sa mission de formation des premières lignes et fait état des difficultés rencontrées pour la mettre en place. Il souligne l'importance des « passeports » qui seront exigés prochainement à tous les niveaux du jeu à 15. Patrick COMBETTES appuie ses propos et apporte quelques précisions réglementaires sur le sujet. Il fait, ensuite, le point sur la formation des jeunes arbitres avec l'accès au Pôle Espoir de Hyères pour l'un d'eux. Il signale un incident grave à La Valette à l'encontre d'un arbitre. Il demande de faire remonter toutes les informations sur le sujet à la commission des arbitres.

André Maurel fait part des informations reçues du Comité de Provence concernant l'éventuel déplacement du siège de celui-ci à Aix, l'organisation d'une demi finale de « H CUP » et de France-Fidji au Stade Vélodrome de Marseille et du report en septembre de l'Assemblée Générale du Comité de Provence. Il complète son propos par une information sur les résultats de la « section sportive » de St Joseph en championnats de France U.G.S.E.L.. Sylvain MONTAGNER évoque la qualification de ses juniors en Championnats de France ce qui est également le cas de Gap en U19 et de Pertuis en U 17.

La séance est levée à 20h15. Prochaine réunion de la Commission : le 5 mai à Gréoux.

Le repas qui a suivi et la qualité de l'accueil ont reçu les éloges des divers participants.

Le secrétaire de séance : Jean-Marc BURLE